

Droue-sur-Drouette, de l'eau et des pierres, un patrimoine industriel

Sente des carriers

Au 19^{ème} siècle, les carrières employaient plus de deux mille ouvriers. L'exploitation s'effectuait à ciel ouvert, sur une superficie de plus de 120 km². Il fut dénombré jusqu'à 800 carrières qui produisaient des pierres à grain différent pour fabriquer des meules destinées à des usages variés. Les plus petites carrières faisaient 5 ares et étaient exploitées par des particuliers.

Les hommes étaient employés à l'extraction dans les carrières de grès, à la fabrication des pavés et des récipients pour les tanneries, des meules pour les pressoirs à cidre et pour le broyage du kaolin.

Les carrières faisaient vivre toute la région. Le travail s'effectuait à la main, la résistance du matériau interdisant toute tentative de mécanisation. Le travail était pénible et nécessitait des ouvriers spécialisés.

La poudrière était située dans le chemin creux qui passe derrière le parcours du cœur et la salle polyvalente. La forge était reliée par câble et pylône à la vallée. Les meules étaient montées à la forge pour le cerclage et descendues par le câble dans la vallée. C'est aux Acacias qu'ont eu lieu les dernières extractions de meules. Les carriers travaillaient à la tâche, ils éclataient le grès, puis les débitaient en pavés. Ils montaient 120 litres de vin par jour ainsi que de la goutte. Les chariots redescendaient par une sente droite empierrés de grès, « la sente des carriers ». Les chariots étaient chargés de pavés en pyramide pour équilibrer la charge.

Maladies, taux de mortalité élevé, protection sociale...

Qu'il s'agisse de grès ou de meulière, le travail était aussi harassant et ingrat.

Été comme hiver, il fallait subir les intempéries, respirer la poussière siliceuse qui obstrue les poumons et risque de causer de graves maladies. Les carriers mourraient très jeunes entre 35 et 40 ans. Après leurs décès, il arrivait que leurs femmes les remplacent à la carrière pour subvenir aux besoins de leur famille.

Au début du 20^{ème} siècle, **le taux de mortalité sur le territoire était de 20,8% contre 8% en France. Parmi ces 20,8%, 65% étaient des carriers.**

Les ouvriers des carrières ont eu très tôt la possibilité d'avoir une couverture sociale. Compte tenu des nombreux accidents et décès, les patrons carriers instituèrent dès 1857 une « société de secours mutuels ». Celle-ci permettait de fournir des soins médicaux, des médicaments et de payer des indemnités journalières pendant la maladie.



Source : Association Mosaïque